

ceux de Moïse; ni même plusieurs écrivains (1) plus récents, qui font peu d'état de ce concile parce qu'il fut assemblé sans l'autorité du pape, et qu'il augmenta le schisme au lieu de l'éteindre.

D'autres au contraire, à la tête desquels il faut placer Bossuet, et après lui Noël Alexandre, soutiennent que son œcuménicité est tellement certaine, qu'on ne peut la révoquer en doute sans témérité. Mais n'y a-t-il pas plutôt de la témérité à trancher la question d'une manière aussi prononcée?

Sans donner au concile de Pise, remarquerons-nous avec M. l'abbé Peltier (2), le nom odieux de conciliabule, nous dirons simplement que, selon notre manière de voir, ce ne fut pas non plus un concile œcuménique; 1^o parce qu'il ne représentait pas l'Église entière, puisque les obédiences de Grégoire XII et du soi-disant Benoît XIII refusèrent d'y envoyer leurs représentants, 2^o parce que ce concile ne fut ni convoqué, ni confirmé par l'autorité des Souverains Pontifes, si ce n'est par Alexandre V, élu par le concile même, et dont la légitimité est encore aujourd'hui contestée. Il convient à un concile œcuménique d'avoir des caractères d'œcuménicité aussi visibles que l'Église même qu'il représente. Mais nous ne pouvons toutefois appeler conciliabule une assemblée composée de prélats respectables, et qui, bien loin de fomenter le schisme, a eu pour objet d'y mettre fin.

Ajoutons avec M. l'abbé Christophe (3) qu'il est permis de dire que, pour terminer le schisme, le concile de Pise fut un coup d'essai malheureux (4).

N^o 2078.

* CONCILE DE SALAMANQUE.

(SALMANTICENSE.)

(L'an 1410.) — Ce concile, tenu en présence des ambassadeurs des rois et d'un grand nombre de docteurs, reconnut Pierre de Lune pour le seul véritable pape (5).

(1) Les principaux de ces auteurs sont les cardinaux Cajetan et Turrecremata, Sanderus, Raynaldi, et avant eux saint Antonin, qui appelle l'assemblée de Pise, un conciliabule. (S. Antonin, pag. 3, tit. XXII, c. 5, parag. 5.)

(2) Dictionnaire des conciles, tom. II.

(3) Histoire de la papauté pendant le XIV^e siècle, tom. III, pag. 327.

(4) Le P. Labbe, tom. XI, pag. 2114. — Le P. Hardouin, tom. VIII, pag. 79 et suiv. — Von-der-Hardt, pag. 113. — Histoire anonyme, pag. 699. — Martène, Ampl. collect., tom. VII, pag. 981. — Berthier, Histoire de l'Église gallicane, liv. XLIV.

(5) D'Aguiarre, Concil. Hispan., tom. V.

N^o 2079.

CONCILE DE ROME.

(ROMANUM.)

(L'an 1412 et 1413.) — Ce concile commença vers la fin de 1412, et fut continué peut-être jusqu'au 18 juin 1413. Mais il fut peu nombreux, et le seul acte qui nous en reste est une bulle de Jean XXIII contre les Wicléfites et les Hussites; elle est datée du 22 février 1413. Il paraît que le pape prorogea ce concile jusqu'à la fin de décembre (1).

N^o 2080.

CONCILE DE LONDRES.

(LONDINENSE.)

(L'an 1413.) — L'archevêque de Cantorbéry assembla ce concile dans l'église de Saint-Paul de Londres, contre un gentilhomme nommé Jean Oldcastel, chef des Lollards ou Wicléfites en Angleterre. Il fut condamné à être renfermé; mais s'étant échappé l'année suivante de sa prison, il excita une sédition qui cessa par sa mort, ayant été repris et pendu, avec plusieurs de ses complices. Ce concile fut terminé le 26 juin (2).

N^o 2081.

CONCILE ŒCUMÉNIQUE DE CONSTANCE.

(CONSTANTIENSE GENERALE.)

(Ouvert le 5 novembre de l'an 1414, et terminé le 22 avril de l'an 1418.) — Avant de raconter ce qui se passa dans ce concile dont on a tant abusé pour restreindre et diminuer l'autorité suprême du Souverain Pontife, nous croyons devoir donner la traduction littérale de l'histoire qu'en a tracée le Père Labbe dans le discours préliminaire des actes de ce concile (3). C'est du reste un résumé de ce qui fut traité relativement au schisme, dans la plupart des conciles précédents, et qui jette un grand jour sur cette grave et importante question.

« Comme la réunion du concile de Constance avait eu principalement pour but l'extinction du schisme qui depuis longtemps affligeait

(1) Le P. Labbe, Sacros. concil., tom. XI, pag. 2322. — Le P. Hardouin, Concil., tom. VIII, pag. 203.

(2) Wilkins, Angl., tom. III. — Le P. Labbe, tom. XI, pag. 2323.

(3) Sacrosancta concilia, tom. XII, pag. 1. — Nous empruntons cette traduction au savant ouvrage de Mgr Villecourt, évêque de La Rochelle, et qui a pour titre : La France et le pape, pag. 227.

l'Église, et qu'au sein des trois partis qui la divisaient, il était difficile de reconnaître quel était le véritable et légitime pontife, ce point d'une si haute gravité et qui rappelle la souffrance qu'éprouva l'Église durant un si grand nombre d'années, semble exiger impérieusement que l'on remonte à la première source du schisme, et que l'on fasse connaître, en abrégé, quel était l'état de l'Église, quelle était la situation des temps.

« Disons d'abord qu'il est incontestable pour tous que le pape Clément V transporta en France le Siège apostolique, l'année 1305, et qu'Avignon fut le séjour des Souverains Pontifes pendant l'espace de soixante et dix ans : ce qui fut très préjudiciable à l'Église romaine et à l'Italie. Grégoire XI, réfléchissant enfin sur les grands désastres que cette absence des Pontifes éloignés de Rome occasionnait à toute l'Italie et aux États romains, voyant que le patrimoine de saint Pierre était presque entièrement envahi par des tyrans, que les plus nobles cités étaient sous l'oppression d'une servitude cruelle, que toute cette région était ravagée par la guerre civile, que l'effervescence des partis ne laissait voir partout que des hommes poussés par la haine et la fureur, et leur faisait méconnaître toutes les lois de l'équité, de la justice et de l'humanité : touché, dis-je, de ces malheurs, ce pape vertueux résolut d'abandonner la France et de se fixer à Rome. Comme il était Français, il n'ignorait pas combien cette transmigration serait pénible à ses compatriotes ; mais il préféra le salut public et la dignité de l'Église à l'honneur de sa patrie et aux avantages particuliers de la France. Un si excellent Pontife ne pouvait agir autrement. Le concours de tous les citoyens l'accueillit à son arrivée à Rome ; c'était partout une allégresse inexprimable. Déjà il travaillait à rétablir la concorde, à rappeler tout le monde au devoir et à la vertu ; déjà il mettait tout en œuvre pour accomplir les diverses obligations qui font reconnaître le plus fidèle des Pasteurs et le plus digne des Pontifes, lorsqu'il fut enlevé à l'amour de ses sujets et de tous les chrétiens par une courte maladie. Sa mort excita un deuil universel. Les cardinaux se disposaient à lui donner un successeur, quand le peuple romain, craignant que l'élection d'un pape français ne fit replacer à Avignon le Siège pontifical, se porta en foule vers les cardinaux, et demanda avec instance qu'on ne songeât à élire qu'un pape italien, qui fût disposé à demeurer toujours à Rome, et n'eût pas la pensée de se fixer en France. La réponse des cardinaux aux prières du peuple fut qu'ils n'avaient pas d'autre intention que d'agir conformément à leur devoir de la manière la plus utile à l'Église et qui répondit le mieux à sa

dignité. Quand la foule se fut retirée, ils se renfermèrent, suivant l'usage, dans le conclave, et ils s'occupèrent aussitôt de l'élection du nouveau Pontife. La plupart des cardinaux étaient Français. Les avis furent partagés d'abord et vivement débattus. Cependant tous les suffrages se réunirent enfin sur Barthélemi Prignano, Napolitain, archevêque de Barri, et qui ne faisait pas partie des cardinaux. Quelques-uns assurent que ceux qui l'avaient élu attestèrent ensuite qu'ils ne lui avaient donné leur suffrage que par l'effet de la terreur que le peuple romain leur avait inspirée. Quoi qu'il en soit, Barthélemi prit le nom d'Urbain VI. Il se revêtit des insignes de la papauté avec un grand appareil, et au milieu des transports de joie que faisaient éclater les Romains. Mais comme les cardinaux désapprouvaient son excessive sévérité, tous, à l'exception d'un seul, sous le prétexte de se garantir des chaleurs excessives de l'été, se rendirent à Anagni, puis à Fondi. C'est dans cette dernière ville, qu'assurant qu'ils n'avaient déferé le souverain pontificat à Urbain que sous l'impression de la crainte, ils déclarèrent son élection nulle, et donnèrent tous leurs suffrages pour la papauté à Robert de Genève qui prit le nom de Clément VII. Celui-ci se rendit en France avec le collège des cardinaux et se fixa, comme ses prédécesseurs, à Avignon, en Provence.

« Telle fut l'origine du plus déplorable des schismes qui divisa l'Europe en plusieurs partis contraires. Urbain affirmait qu'on avait suivi, dans son élection, les règles canoniques, comme pour tous les autres papes légitimes ; que les cardinaux n'étaient pas fondés à alléguer pour cause de nullité, le motif de la crainte, d'autant plus qu'étant demeurés plusieurs mois à Rome, après son élection, ils avaient spontanément et librement autorisé par leur présence les actes de la souveraineté pontificale qui s'étaient faits pendant ce temps-là ; qu'ils lui avaient fréquemment rendu les honneurs qui ne s'accordent qu'à un vrai pape.

« Clément, de son côté, rappelait les menaces du peuple romain, et disait qu'il n'y avait pas eu spontanéité, mais coaction dans les suffrages donnés à Urbain, qui n'avait été élu, en conséquence, qu'en paroles, et non en réalité.

« C'est par ces raisons que chacun des Pontifes se défendait : l'un et l'autre se prétendant autorisé à mépriser son compétiteur, à détester sa personne et les cardinaux de sa faction.

« Cependant, comme les rois et les princes ne pouvaient discerner clairement quel était le vrai Pontife, les uns prenaient parti pour celui-ci, les autres pour celui-là, selon les raisons diverses qui leur paraissaient

plus convaincantes : et quoique, dans la suite, plusieurs aient changé de sentiment, toute l'Italie, dans le principe, le royaume de Naples excepté, l'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre, la Pologne, et beaucoup d'autres provinces, suivirent Urbain et lui déférèrent les hommages et la vénération dus à un pape légitime. La France prit le parti de Clément, ainsi que presque toute l'Espagne, l'Écosse, le royaume de Naples et plusieurs princes. Chaque Pontife travailla à se faire des partisans. Urbain, que tous les cardinaux, à l'exception d'un seul, avaient abandonné, forma un nouveau collège, et décora de la pourpre plusieurs personnages distingués par leurs vertus et leur science. Mais comme il ne s'agit pas ici de ce qu'ont fait les deux Pontifes, car il n'est question que de remonter aux causes du schisme, je me borne à dire qu'Urbain, après un pontificat de douze ans, eut pour successeur Boniface IX; à Clément succéda Benoît XIII qui était Espagnol. Celui-ci garda plus de trente ans le nom de Pontife. A Boniface succéda Innocent VII, et à Innocent, Grégoire XII. Durant le pontificat de ce dernier, tous les chrétiens souffrant avec peine ce schisme si long, on vit les hommes les plus illustres par la naissance et l'autorité, s'employer fréquemment auprès de Grégoire et de Benoît pour faire cesser une situation si funeste à l'Église. On les engagea, s'il n'y avait que ce moyen pour éteindre le schisme, à abandonner les droits qu'ils croyaient avoir, et à laisser nommer un pape véritable et certain. Les cardinaux des deux obédiences furent les premiers à mettre tout en œuvre pour établir la concorde entre Grégoire et Benoît, et à les engager à faire cesser la calamité commune, en abdiquant l'un et l'autre le pontificat, s'il n'y avait que ce remède à un si grand mal. Paraissant prendre en pitié la détresse de l'Église, ils consentirent à cette proposition, et se mirent en marche, accompagnés chacun de ses cardinaux. Mais avant de se réunir, l'un et l'autre craignant ou feignant de craindre les embûches de son compétiteur, aucun d'eux ne voulut se rendre au lieu de la conférence, malgré les assurances que leur avaient données les cardinaux. Ceux-ci, bien convaincus que l'allégation de ces prétendues embûches n'étaient qu'un subterfuge, et que les deux Pontifes préféreraient leurs avantages à la dignité de l'Église, se séparèrent d'eux aussitôt, et, se rendant à Pise, ils y assemblèrent un concile où vinrent beaucoup d'évêques qui avaient tous à cœur le salut de l'Église, et souffraient vivement de la voir, depuis tant d'années, désolée par le schisme. On traita dans le concile de cette affaire importante, les deux Pontifes y furent cités : leur cause fut examinée; et, comme ils refusaient obstinément de se présenter, ils y

furent déposés l'un et l'autre, au grand applaudissement de tout le concile. Mais, afin que l'Église ne continuât pas à être privée d'un Pontife certain, les cardinaux élevèrent à la papauté *Pierre Philarète* de Crète, homme très vertueux et d'une science profonde, qui prit le nom d'Alexandre V. Tous les gens de bien bénirent un pareil choix.

« Au milieu de la joie universelle, pendant que les cardinaux et le concile se persuadaient que la mesure prise tournerait à l'honneur et au salut de l'Église, le schisme qu'on croyait avoir éteint, mais qui n'était qu'assoupi, se réveilla avec une nouvelle impétuosité et produisit un plus grand incendie; car Grégoire et Benoît ayant refusé d'obéir au concile et d'abdiquer le pontificat, on en vint aussitôt à discuter si le concile de Pise avait eu l'autorité de déposer les deux compétiteurs, d'autant plus que l'un des deux était incontestablement vrai pape, quoiqu'il ne fût pas possible d'assigner clairement lequel était légitime. Aussi le schisme qui jusque-là avait eu seulement deux têtes que le concile avait voulu trancher, en eut subitement trois, à dater de cette époque; car, outre Alexandre que le concile avait prétendu élever à la papauté, Grégoire retenait le nom de Pontife, et recevait comme pape légitime les hommages de l'Italie entière. Benoît conservait le même titre et avait pour lui la plus grande partie de l'Espagne et quelques grands seigneurs de France.

« Ainsi, l'Église, qui n'avait vu précédemment que deux partis, en voyait trois, à cette époque, qui la déchiraient simultanément. Mais le Dieu de toute bonté remédia enfin à tant de maux si désastreux; et après les tempêtes violentes qui avaient agité l'Église, les flots tumultueux se calmèrent et la tranquillité revint.

« Alexandre, élu à Pise, ne voulut pas dissoudre le concile dont il jugeait la prolongation nécessaire pour les intérêts de l'Église; mais, pour de graves motifs, il le renvoya à un temps plus opportun. Cependant, s'étant rendu peu de temps après à Bologne, il fut frappé d'une maladie qui le conduisit au tombeau après deux mois de pontificat. On lui donna pour successeur Jean XXIII, qui s'occupa sérieusement de transférer le concile de Pise dans un lieu plus commode et d'un accès sans péril pour tous. Son but était de rétablir l'Église dans son premier état.

« Ce n'était pas seulement l'affaire du schisme qui l'occupait, mais la perte immense qui menaçait l'Église du côté de l'erreur. L'Anglais Jean Wicleff, homme perdu, ayant semé en divers ouvrages un grand nombre d'hérésies, il en résulta, après sa mort, un vrai désastre, à cause de la multitude de ceux qui se laissèrent infecter par ce poison.

Une fois qu'ils s'étaient abreuvés de cette pernicieuse doctrine, ils méprisèrent tous les avertissements qu'on leur donnait pour les arracher à l'abîme dans lequel ils s'étaient précipités. On a peine à comprendre l'effet prodigieux de cette contagion : aussitôt que les livres de Wicleff eurent pénétré dans la Bohême, ce fut une sorte de manie furieuse d'en adopter les erreurs.

« Après que, par l'ordre du Pontife, les prélats des plus grands sièges, tels que ceux de Cantorbéry, d'York en Angleterre et de Prague en Bohême, eurent condamné ces livres et que ce dernier les eut fait publiquement livrer aux flammes; après qu'une nouvelle condamnation les eut frappés dans un concile de Rome, on vit une multitude de gens beaucoup plus disposés en faveur de Jean Huss, qui s'était déclaré le partisan de Wicleff et de ses erreurs, qu'à l'égard de ceux qui enseignaient une doctrine contraire. Non seulement ils gardaient chez eux ces livres empoisonnés, mais ils les embellissaient et les enrichissaient avec l'or et l'argent.

« Jean Huss était prêtre, et à ne considérer que les dehors, sa vie paraissait exemplaire; il s'était, dit Enæas Sylvius, attaché dans la Bohême un grand nombre d'hommes. Montait-il en chaire? il exaltait Wicleff par les plus pompeux éloges, en dépit de son archevêque, et il exhortait les peuples à suivre ses enseignements. Cet homme pervers ajoutait avec impudence d'autres hérésies, qu'il ne craindrait pas, disait-il, de soutenir comme des vérités en présence d'une assemblée d'évêques réunis en concile.

« Cette épidémie faisant tous les jours de nouveaux progrès, et infectant déjà une grande partie de la Bohême, il n'y avait guère qu'un concile qui pût en arrêter la meurtrière contagion.

« A ces maux venait se joindre la lèpre de la simonie, et d'autres vices très grands auxquels le schisme avait donné occasion. La beauté de l'Église en était tellement flétrie que cette unique cause pouvait suffire pour faire désirer un concile.

« Touché de ces considérations et des conseils de Sigismond, élu empereur des Romains, Jean XXIII, le 9 décembre 1413, publia la tenue prochaine d'un concile. Il désigna, à cet effet, la ville de Constance en Allemagne, et voisine de la Suisse. Il y arriva le 28 octobre de l'année suivante, avec une suite nombreuse et imposante de cardinaux et de prélats, et, quelques jours après, il en fit l'ouverture; ce concile réunit un grand nombre de pères, d'hommes illustres par leur doctrine et leurs vertus, et une multitude de personnages distingués par la naissance et les dignités qu'ils remplissaient. Un de ceux qui y

fit le plus éclater sa piété et son zèle pour la religion, fut Sigismond, roi des Romains. A sa suite étaient venus beaucoup de princes d'Allemagne et de Hongrie, qui firent à Constance un séjour plus ou moins long.

« Quoique le concile eût été principalement rassemblé pour éteindre le schisme, les pères ne s'occupèrent jamais de peser les droits de chacun des Pontifes, et de discuter par des raisons et des arguments lequel des trois semblait devoir être préféré aux autres : cet examen eût offert tant de difficultés qu'on ne fût jamais venu à bout de les résoudre. Il n'y fut donc question que d'engager les trois Pontifes à faire abandon de leurs droits, et d'élire un pape vrai et certain à l'égard duquel aucun doute légitime ne pût s'élever.

« Quoique Jean XXIII eût réuni le concile, et qu'il eût promis de renoncer au pontificat, si Grégoire et Benoît consentaient à abdiquer, il changea bientôt de disposition, et, se dépouillant de ce qui aurait pu le faire reconnaître comme pape, il sortit de Constance pendant la nuit et se retira dans une petite ville de la principauté du duc d'Autriche, dont il avait imploré la protection. La crainte qu'on ne lui fit quelque violence le déterminà à ce parti.

« Le concile fut péniblement affecté de sa fuite, et il manifesta tout haut son mécontentement. On avait d'ailleurs reproché à Jean plusieurs griefs sur lesquels les pères se mirent aussitôt à discuter, et suivant la marche d'une procédure judiciaire, ils commencèrent par lui ôter l'administration de sa charge pontificale. Peu de jours après, ils prononcèrent la sentence qui le déposait de la papauté.

« Non seulement Jean reçut cette nouvelle avec calme et modération, mais il donna son adhésion à la sentence du concile. Bien plus, afin qu'il n'existât aucun doute sur la sincérité de ses dispositions, il renonça de lui-même et spontanément à tous ses droits et abdiqua la papauté. Ainsi se termina la cause de Jean XXIII. Tout ceci se passa jusqu'à la 12^e session qui se tint le 28 mai 1415.

« On s'occupa, en outre, d'examiner les erreurs de Jean Wicleff et de Jean Huss. Cet examen fut confié à des hommes instruits, qui, ayant lu avec attention leurs ouvrages, y avaient trouvé une multitude de propositions opposées à la vraie doctrine du saint Évangile. Ils signalèrent principalement dans Wicleff quarante-cinq articles et dans Jean Huss trente autres, tous pernicieux. Quoiqu'ils ne renfermassent pas chacun le même degré d'impiété, et que les uns fussent beaucoup plus dangereux que les autres, dans tous, néanmoins, était caché un venin pestilentiel; dans tous la doctrine salutaire de l'Église était plus

ou moins combattue. Quand ces articles eurent été exposés au concile, non seulement les livres qui les contenaient furent condamnés, et leur lecture interdite à tous les chrétiens; mais Wicleff leur auteur fut mis au rang des hérétiques, frappé d'anathème, et l'on ordonna que ses ossements seraient exhumés et brûlés, s'il était possible de les reconnaître.

« Pour Jean Huss qui s'était rendu à Constance dans le but de prendre la défense des hérésies de Wicleff et des siennes, en présence des pères, il avait promis d'abord de se soumettre au concile; mais revenant bientôt à ses premières dispositions, il préféra soutenir ses erreurs et celles de Wicleff, que d'embrasser la véritable doctrine de l'Église. Son opiniâtreté le fit condamner par le concile qui laissa agir le bras séculier. Il fut brûlé vif.

« Jérôme de Prague se présenta également devant le même concile. Il était grand partisan de Jean Huss, et le défenseur intrépide des mêmes erreurs. Il avait demandé un sauf-conduit pour se rendre au concile qui le lui avait accordé, mais *sans préjudice des droits de la justice* : ce furent ses expressions; c'était lui faire craindre le châtimement de son hérésie, s'il n'y renonçait pas. Arrivé à Constance, il témoigna d'abord son aversion pour les hérésies et confessa la foi catholique; mais, peu de temps après, il revint à ses erreurs, et osa prendre le parti de la doctrine de Wicleff et de Jean Huss, que le concile avait condamnée; il ne voulut excepter qu'un seul article qu'il consentit à rejeter. On lui fit subir le châtimement que méritaient sa témérité et son audace. Voilà ce qui se fit à l'égard des hérétiques, quoiqu'à des époques séparées. Mais j'ai cru devoir réunir tout ce qui appartient au même genre.

« Il me reste à parler, en peu de mots, de ce qui occupa encore le concile.

« Dans la sentence portée contre Jean XXIII, presque tout ce qui fut traité eut un heureux résultat. Peu de jours après qu'elle eut été rendue, Grégoire XII qui était plein de vertu et de piété, voyant le déplorable état de l'Église, et pressé par la vivacité de sa foi, envoya à Constance Dominique, cardinal de Raguse, et Charles Malatesta, personnage très illustre. Il n'interposa pas seulement son autorité pour rendre la paix à l'Église; il ne se borna pas à approuver, en son nom, par ses députés, le concile de Constance; mais, au grand applaudissement de tous, il abdiqua le pontificat, par l'entremise du même Charles qu'il avait chargé de le représenter dans toute cette affaire.

« Ce fut un grand sujet de joie pour tout le concile de voir deux

partis se réunir. Un seul, celui de Benoît, empêchait que le succès de cette négociation ne fût complet. Les pères du concile, soupçonnant qu'ils ne viendraient pas aisément à bout de ce vieillard, ne négligèrent rien pour triompher enfin de son opiniâtreté : et, comme l'autorité de l'empereur Sigismond était alors toute-puissante, le concile le pria instamment de signaler la haute protection dont il favorisait l'Église, en se rendant lui-même auprès de Benoît, accompagné d'une députation qu'on lui envoyait, pour l'exhorter à rentrer dans le devoir. Si l'empereur ne réussissait pas à le persuader, on l'engageait à détacher de son obéissance Ferdinand, roi d'Aragon, qui lui était plus dévoué que personne; d'user aussi de la même influence auprès de ceux qui avaient pour Benoît les égards que l'on a pour un pontife véritable, car il s'agissait d'ôter à l'Église une tache qui la couvrait de honte, et de la rétablir dans son premier état, suivant le vœu commun de tous les chrétiens.

« Sigismond s'était déjà employé dans cette affaire, et avait invité Ferdinand, roi d'Aragon, à se trouver dans un rendez-vous qu'il lui avait assigné à Nice en Provence, où se rencontreraient également Grégoire et Benoît. Quoique Grégoire eût depuis satisfait pleinement à ce qu'exigeait sa conscience, et que l'obéissance de Benoît fût seule en opposition avec le concile, non seulement Sigismond entreprit ce voyage, mais une grave et longue maladie n'ayant pas permis à Ferdinand de se rendre à Nice, l'illustre empereur qui n'avait rien de plus à cœur que la dignité de l'Église, ne crut pas qu'il fût au-dessous de la pourpre et de la majesté qui l'environnaient, d'aller en Espagne aux confins de l'Aragon, auprès d'un roi son intérieur en autorité et en puissance, puisque le bien de l'Église le demandait. Ferdinand était alors à Perpignan, ville qui appartenait à l'Aragon, quoiqu'elle fût en deçà des Pyrénées et dans la Gaule Narbonnaise. Là, Sigismond, avec six députés du concile, dont le chef était Jacques, archevêque de Tours, après avoir été reçu avec une magnificence toute royale, traita l'affaire qui l'avait amené, d'abord avec le roi, puis avec Benoît qui, sous la protection du même Ferdinand, était venu à Perpignan qu'il habitait depuis assez longtemps. Les deux princes et les députés conjurèrent le pontife de s'intéresser enfin au bien de l'Église, et comme il n'y avait plus désormais que sa volonté qui pût mettre obstacle à l'entière extirpation d'un schisme déplorable, on le pressait de concourir à cette œuvre sainte, de rendre à l'Église un service immense, et de préférer suivant le devoir d'un vrai disciple de Jésus-Christ, l'utilité de sa sainte épouse à un vain titre et aux dehors stériles du pontificat.